

CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique – domotique)
| CAP**

CODE RNCP n° 39032

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 23/05/2024

Fiche formation mise à jour le 14 octobre 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa LMB Felletin - Felletin

Pôle Greta-CFA de Brive - Brive la Gaillarde

Métiers

- Façadier
- Plâtrier

Objectifs de la formation

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme pourra :

- assurer la communication autour de son intervention (communiquer avec l'équipe et le responsable, renseigner et transmettre les documents d'intervention)
- assurer la préparation de l'intervention (vérifier les matériels et outillages, préparer l'approvisionnement des matériaux)
- réaliser et contrôler un ouvrage courant (démonter des éléments de second œuvre, implanter un ouvrage, construire des ouvrages en plaques sur ossatures, construire des cloisons en panneaux, faire une isolation, faire des joints, replier le chantier, ...)
- réaliser des travaux spécifiques (monter et utiliser un échafaudage, construire des ouvrages en carreaux de plâtres ou de terre cuite, réaliser des enduits de plâtres, ...)

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Mathématiques – Sciences Physiques
- Langues Vivantes : Anglais
- Histoire Géographie
- Art appliqués et culture artistique
- Education artistique
- EPS

Domaine Professionnel

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation de contrôle et d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Prévention Sécurité Environnement

Poursuite d'études

- CS Plaquiste
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- BP métiers du plâtre et de l'isolation
- BP peintre applicateur de revêtements

Infos pratiques

Pré-requis

- Après un autre CAP du même domaine

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 1 an avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (420 h/an en centre de formation) / en 2 ans au Pôle Formation professionnelle de Brive
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)